

Objet : Etude géotechnique - Mission de conception G2 PRO et G4 pour la création d'une piste cyclable le long du canal d'Elne reliant le village de Saint-Cyprien au quartier portuaire

Le Président de la Communauté de Communes Sud Roussillon,

D Vu le Code de la Commande Publique et notamment les articles L. 2122-1 et R 2122-8,

Vu l'article L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, relatif aux délégations du Conseil au Président et au Bureau,

É Vu la délibération du Conseil de Communauté du 05 juillet 2023 prise en application de l'article L5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, donnant délégations de compétences et de signature des marchés publics - Délégation du Conseil au Président et au Bureau,

C Considérant la nécessité de passer un marché de prestations intellectuelles pour une étude géotechnique G2PRO et G4 dans le cadre de la création d'une piste cyclable le long du canal d'Elne reliant le village de Saint-Cyprien au quartier portuaire (sur la totalité de l'aménagement hors section 8 et 9),

Considérant que cette prestation est estimée à 8 000 € HT,

Considérant que l'offre de l'entreprise GINGER CEBTP agence de Perpignan a été jugée économiquement la plus avantageuse,

DÉCIDE

ARTICLE 1 :

S De conclure avec l'entreprise GINGER CEBTP agence de Perpignan un marché de prestations intellectuelles pour une étude géotechnique G2PRO et G4 dans le cadre de la création d'une piste cyclable le long du canal d'Elne reliant le village de Saint-Cyprien au quartier portuaire (sur la totalité de l'aménagement hors section 8 et 9), pour un montant de 7 300,00 € HT, soit 8 760,00 € T.T.C.,

ARTICLE 2 :

Que le montant de la dépense induite est inscrit au budget Principal de la Communauté.

ARTICLE 3 :

O D'autoriser le pouvoir adjudicateur à signer le marché ainsi que toutes pièces utiles à son exécution,

ARTICLE 4 :

N Que la présente décision sera communiquée au Conseil de Communauté lors de sa prochaine séance.

Fait à Saint Cyprien, le

10 DEC. 2025

Le Président
Thierry DEL POSO



Accusé de réception en préfecture
066-246600282-20251210-2025-12-38D-AU
Date de télétransmission : 10/12/2025
Date de réception préfecture : 10/12/2025

16 rue J. et J. Tharaud - CS 50034 - 66750 SAINT-CYPRIEN CEDEX - Tél 04 68 37 30 60
Mail : info@sudroussillon.fr - Siret 246 600 282 00114